

Dossier

La mobilisation du comité d'habitants et de commerçants du quartier Péri pour la réalisation d'un projet urbain concerté

Dans ce dossier, nous reproduisons plusieurs textes émanant du Grand Lyon et du Comité d'habitants et de commerçants du quartier Péri. Ces textes montrent comment se sont enchaînés les mécanismes de la concertation; et comment celle-ci a été vécue par les acteurs.

1 - Le rôle du comité d'habitants et de commerçants du quartier Péri dans la requalification du quartier
par le comité d'habitants et de commerçants

2 - Réflexion sur le devenir du quartier Moncey
consultation des acteurs locaux
par le Département développement urbain , Direction des projets urbains,
Urbanisme Territorial - secteur centre , septembre 1997

3 - Contribution du comité de quartier à la réflexion sur le devenir du quartier Moncey
(concernant la consultation des acteurs locaux du 12/09/97)
par le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Peri

4 - Consultation des acteurs locaux
Contribution N°2 : Circulation de l'information, concertation, communication
par le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Peri

5 - A propos de la dégradation du climat social du quartier entre décembre 97 et janvier 98
par le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Peri

6 - Contribution N°4 à la Commission Moncey : les attentes des partenaires locaux
par le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Peri



1 - Le rôle du comité d'habitants et de commerçants du quartier Péri dans la requalification du quartier

par le comité d'habitants et de commerçants

1) Le comité de quartier est une « association de fait », indépendante qui regroupe des habitants et des commerçants du Quartier désireux de faire avancer les choses dans ce quartier avec une démarche constructive et citoyenne (il préfère les actions concrètes aux lamentations ou aux lettres anonymes...)

Il travaille en collaboration avec d'autres associations du quartier (AFI : Association des familles immigrées, ASFI : Association Solidarité Français/immigrés, OQP : Objectif Quartier Péri, Le Moulin à Paroles, Painlevé Loisirs, La SPGM, Rencontre d'A...)

Le Comité œuvre en faveur d'un quartier joli, propre, accueillant, populaire, vivant, respectueux d'un patrimoine architectural et humain, capable de trouver son dynamisme et sa place dans Lyon. C'est pourquoi, il accompagne le Projet de requalification du Quartier Moncey.

2) La stratégie du Comité pour accompagner le Projet de requalification

- Etre à l'écoute des demandes et des besoins de la population. Travailler avec les autres associations du quartier. Formuler les demandes en essayant de trouver l'équilibre entre l'intérêt individuel et collectif (éviter la division et l'opportunisme). Préserver l'intérêt du quartier.
- Etre en contact avec les instances de décision, les techniciens, connaître le dossier, les interlocuteurs, les conditions de faisabilité, se positionner comme un partenaire légitime pour savoir quelles sont les conditions réelles d'aboutissement de nos revendications. Etablir un rapport de forces en faveur du quartier.
- Anticiper par rapport aux besoins et aux spécificités du quartier pour être une force de propositions.

3) Les différents points ou secteurs où le Comité tient à rester vigilant... et constructif

- Suivi général du projet (planning, orientations, chiffrage, financeurs, cohérence, coordination, concertation, information, transparence, freins, aspects juridiques, POS, ZAC, avancement des travaux.
- Cadre de vie : (entretien, propreté..., problèmes quotidiens et urgents rencontrés...).
- Les logements sociaux (réhabilitation, gestion de proximité, gestion des parties communes, la mobilité résidentielle, la politique de logement, de relogement..).
- Actions en direction des bailleurs privés.
- Les espaces publics (voies, circulation, stationnement, signalétique, éclairage, trottoirs, réseaux).
- L'aménagement de la Place Saint Jacques (terrain de sport, enfants, alentours de l'école, marché, parking souterrain, espaces verts, façades des immeubles environnants).
- L'aménagement autour du CLIP (Place Gabriel Péri, Place Ballanche, vespasiennes, marché aux puces, fresque, propreté, façades des immeubles, locaux dans le CLIP ...).
- La redynamisation des commerces (rez de chaussée, aides, formation, information, animation, bâtiment avenue de Saxe...).
- Les problèmes socioculturels (école, collège, jeunes, animation, activités, culture, extension du local DSU).
- Le Contrat local de sécurité, la Politique de la ville, la vie associative .
- La valorisation du quartier (image à l'intérieur et à l'extérieur).



4) Le comité de Quartier est un lieu de travail, de réflexion et d'échanges ouvert à tous. Vous avez des choses à dire, vous voulez mieux comprendre le quartier, vous voulez vous impliquer dans la vie du quartier, vous avez des compétences à partager... Vous voulez agir concrètement, vous voulez participer à la Vie locale...

Rejoignez le Comité de quartier

*Le comité organise une réunion publique mensuelle au local DSU (11 rue de Turenne).
Les habitants sont prévenus par affichage dans les allées ou chez les commerçants.*

Si vous voulez être contacté, vous pouvez nous laisser un message :
Comité d'habitants et de commerçants du Quartier Péri (16 rue de l'épée).



2 - Réflexion sur le devenir du quartier Moncey - consultation des acteurs locaux

*par le Département développement urbain du Grand Lyon,
Direction des projets urbains, Urbanisme territorial - secteur centre,
septembre 1997*

La Communauté urbaine et la Ville de Lyon ont engagé une réflexion sur le devenir du quartier Moncey (dans le périmètre rue Paul Bert - cours de la Liberté - rue Chaponnay - avenue de Saxe).

Deux "scénarios de requalification urbaine" sont étudiés :

- scénario n° 1 : achèvement de l'axe Moncey
- scénario n° 2 : maintien de la forme urbaine actuelle

Le scénario n° 1 se traduirait par la démolition à terme des deux îlots situés entre l'immeuble Le Clip et la rue Villeroy, par l'aménagement de cet espace extérieur libéré et par la réhabilitation du reste du quartier.

Dans le scénario n° 2, les deux îlots seraient conservés et le quartier réhabilité dans sa globalité et dans ses différentes dimensions.

Des schémas des deux scénarios sont annexés en pièces jointes.

Pour éclairer la décision de la collectivité, Raymond BARRE a demandé à Henry CHABERT, Adjoint au Maire et Vice-Président de la Communauté urbaine, de constituer une commission composée de représentants de l'Etat, de personnalités et d'élus.

Cette commission est chargée de faire des propositions au Maire de Lyon, Président de la Communauté urbaine en vue d'une décision sur le choix du scénario à retenir.

Pour élaborer ses conclusions, la commission Moncey a décidé de consulter différents acteurs du quartier.

Elle auditionnera les acteurs locaux, lors d'une de ses séances de travail.

Il est demandé aux acteurs locaux consultés de fournir oralement (et également par écrit) leurs réponses aux questions suivantes :

1) Parmi les deux scénarios qui vous sont présentés :

Y en a-t-il un qui a votre préférence ?

Lequel ?

Pour quelle raison principale ?

2) Pour le scénario qui a votre préférence,

Quelles seraient les principales actions à mener, notamment en matière de logement, de commerce, d'espace extérieur, de déplacements ?

3) Si l'autre scénario était retenu par les élus,

Quelles seraient les principales actions à mener ?



3 - Contribution du comité de quartier à la réflexion sur le devenir du quartier Moncey (concernant la consultation des acteurs locaux de septembre 1997)

par le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Peri

Parmi les deux scénarios présentés lequel préférez-vous ?

Vous nous demandez de choisir entre une réhabilitation du quartier qui maintient l'existant (scénario n°2) et une réhabilitation du quartier amputé de son cœur pour permettre l'achèvement de l'axe Moncey. (scénario n°1)

Le terme d' « achèvement » qui a remplacé celui de « percée » présuppose que l'action entreprise avec le CLIP doit se poursuivre. Certains, comme Réside Etudes qui commercialise les logements étudiants situés dans le CLIP ont déjà anticipé la décision en proposant une image de synthèse du quartier qui raye de la carte les immeubles voués à la démolition.

La décision est-elle déjà prise ? nous ne souhaitons pas participer aujourd'hui, à un simulacre de concertation.

En effet, nous prenons très au sérieux la scénario n°2 que nous avons classé en première position car il nous semble être une bonne solution pour le quartier.

Nous évoquerons tout à l'heure dans quelles conditions mais avant cela nous voudrions vous expliquer pourquoi la destruction des deux îlots Moncey Turenne ne nous semble pas un scénario souhaitable.

Sans faire de procès d'intention, nous n'ignorons pas que l'achèvement de l'axe Moncey et la destruction des deux îlots, en présentant l'avantage de diminuer la densité du quartier et d'y introduire éventuellement des espaces verts, vise essentiellement à rassurer une partie de la population environnante en lui laissant imaginer qu'un terme serait enfin mis à l'identité sociale et ethnique d'un quartier responsable, aux dires de certains, de beaucoup de maux.

Cette solution simpliste et radicale n'a pas pour l'instant prouvé sa grande efficacité, du moins dans sa première phase. Sans vouloir polémiquer, nous rappellerons que la destruction non seulement ne règlera aucun problème mais qu'elle risque d'en engendrer beaucoup d'autres.

Nous pensons, par exemple, à la suppression de 160 logement sociaux en centre ville, à la destruction d'un quartier ancien dont le bâti est digne d'intérêt et de valorisation, et à la fermeture, à terme du groupe scolaire Painlevé.

C'est cher payer pour un projet qui n'en est pas un, puisque à cette heure, nous ne savons toujours pas ce qu'on mettra à la place ; nous ne savons toujours rien de l'orientation commerciale et sociale du quartier. Nous craignons grandement, en nous référant à l'exemple tout proche de la Grande rue de la Guillotière qu'on transforme un quartier « louche » en quartier « sinistre » dans lequel, soit dit en passant, l'orientation commerciale ethnique a fini par ressurgir (Cf. commerces africains).

Détruire les deux îlots situés au cœur du quartier et de son système de circulation reviendrait à morceler le territoire en quatre zones sans lien, sans unité. L'aspect villageois et communautaire qui joue un rôle important dans la régulation social du quartier serait compromis et l'on risque de se trouver confrontés à des problèmes sociaux plus importants qu'on ne l'imagine aujourd'hui. Le fait qu'il y ait une population motivée et attachée à son quartier n'est pas pour rien dans un certain équilibre social et dans ce qui a été souvent cité comme un exemple de cohabitation.

Nous évoquerons aussi l'aspect majeur de la mise en œuvre de ce scénario, à savoir le relogement (dans quelles conditions ? selon quel agenda?) des 160 familles expulsées. Nous pouvons imaginer la manière dont ce quartier qui souffre déjà de ghettoïsation, d'abandon et de stigmatis-



sation accueillera la décision de destruction. Il n'est pas très difficile d'envisager tous les effets pervers prévisibles (attentisme, dégradation, exaspération, désespoir etc.). L'expérience du CLIP devrait nous servir de leçon.

Pour toutes ces raisons, nous rejetons le scénario N°1 qui présente peu d'avantages et beaucoup trop d'inconnues et d'inconvénients.

S'il est clair que les problèmes de tous ordres sont nombreux dans le quartier, il est clair également qu'il faut les résoudre calmement, concrètement, sans globalisation et sans amalgame. Il faut abandonner l'idée que la solution radicale de la destruction soit la solution miracle. Elle ne ferait que repousser les problèmes ailleurs.

C'est pourquoi, le scénario n°2 dans la mesure où la réhabilitation s'accompagnera d'une requalification urbaine nous semble être le meilleur moyen de préserver l'identité populaire et méditerranéenne de ce quartier ancien de centre ville. C'est le seul moyen de sortir le quartier de sa torpeur sans le bouleverser et le traumatiser.

En impliquant les acteurs locaux, les habitants, les commerçants attachés à leur quartier, en leur redonnant confiance et en les associant à ce grand chantier de la requalification, le quartier pourrait, en développant son potentiel, sa vitalité et sa spécificité, trouver, enfin sa place au cœur de l'agglomération lyonnaise.

Actions à mener en priorité

Nous avons listé toutes sortes d'actions à mener à tous niveaux et dans chacune des zones du quartier. On constatera que les problèmes sont multiples et que souvent ils interagissent. Il est clair qu'il faut agir à ces différents niveaux si l'on veut éviter d'en rester à un replâtrage et si l'on veut mettre en œuvre une réelle requalification.

Il faut créer une synergie d'actions afin que la spirale s'oriente positivement.

Cela veut dire que des mesures concernant l'espace public et le logement doivent être accompagnées d'initiatives concernant le commerce et les problèmes sociaux.

Il faut une conjonction d'interventions concrètes et humaines pour que certains problèmes trouvent rapidement une solution. C'est le seul moyen pour restaurer l'image d'un quartier trop souvent stigmatisé par les visions externes.

Cela veut dire des moyens matériels, mais aussi une politique de la ville avec une véritable volonté, clairement affichée et surtout des moyens humains.

Cette opération requalification nécessitera des initiatives publiques mais aussi des initiatives privées de commerçants et de bailleurs.

Il est clair que la condition minimale pour relancer le mouvement est de restaurer l'espoir et la confiance. Pour ce faire, la décision prise en conseil d'adjoints devra être affichée clairement afin de faire cesser les rumeurs et l'attentisme qui ont miné le quartier ces dix dernières années. Il faudra informer, expliquer le programme des travaux et des actions à la population selon quel agenda et surtout, condition sine qua non de tout ceci : lever la réserve au POS qui nous a plongés, des années durant, dans l'inertie. Il faudra agir rapidement, concrètement, visiblement.

Nous savons que tout ceci ne se réalisera pas en un jour, mais selon une progression dont on peut tracer les grandes lignes.

On peut programmer dans un premier temps, une amélioration tangible du cadre de vie afin que chacun retrouve calme, dignité, confiance.



Dans un second temps, il faudrait rendre le quartier attractif car il ne peut pas vivre replié sur lui-même et sur son image négative.

Ce sont ces conditions basiques qui pourraient lui permettre, enfin, de développer sa richesse et sa spécificité au cœur de l'agglomération lyonnaise.

(...)

Il nous semble que tout ceci est réalisable avec bien sûr de la concertation, de l'information et beaucoup de motivation. Le jeu en vaut la chandelle.

Pour ce qui concerne le scénario n°1

que nous ne préconisons pas, nous reprendrons les nombreuses inconnues évoquées dans notre première partie pour vous faire part de nos inquiétudes.

En voici quelques unes :

Quid du budget ?

Quid de l'agenda ?

Quid des effets pervers ?

Quid du relogement des familles expulsées ?

Quid de l'école Painlevé ?

Quid de l'information sur le programme de destruction ?

Quid de l'aménagement de l'espace libéré ?

Quid de l'identité sociale et commerciale du quartier ?

Quid de Bahadourian ?

Quid de l'unification des quatre zones ?

Quid de la réhabilitation et de la requalification des parties du quartier conservées ?

Etc. ...



4 - Consultation des acteurs locaux Contribution N°2 : Circulation de l'information, concertation, communication

par le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Peri

Un quartier sous-informé en proie aux rumeurs

1 - Déficit d'information

- Sur les sujets sensibles suivants qui préoccupent les habitants et les commerçants du quartier
 - Devenir du quartier (projets d'aménagement)
 - Réserve au POS et attentisme des bailleurs privés ou sociaux
 - Menaces de destruction
 - Enjeux et motivations des différentes positions
 - Date de la décision sans cesse repoussée
 - Règlement de problèmes sensibles (Marché aux puces, deal, propreté...)
 - Réalités du quartier (statistiques sur différents sujets sensibles)

- Sur les ressources disponibles dans le quartier - Structure DSU (qui fait quoi, pour quoi et dans quel cadre ?)
 - Institutions intervenant sur le quartier
 - Services et équipements disponibles
 - Sur les subventions spécifiques à ce type de quartier tant pour la réhabilitation des locaux commerciaux que pour l'amélioration du logement ...
 - Sur la manière de faire respecter ses droits basiques (dératisation, hygiène, salubrité, sécurité, maintenance des immeubles...)
 - Sur la vie associative et les personnes ressources (qui fait quoi quand où?) et la vie socioculturelle (animations en direction de différents publics)
 - Sur les initiatives et événements du quartier
 - Sur le rôle de la Maison Pour Tous dans la vie associative, sur les moyens et les locaux mis à la disposition des associations

- A notre sens, ce déficit d'information est, en partie, dû à l'absence de politique explicite d'information (politique au jour le jour), de responsable clairement désigné, de lieux de rencontres sur le quartier ouvertement signalés, de supports formels (bulletin de liaison, panneaux d'affichage, guide d'accueil, signalétique, réunions, etc. ...) accessibles au plus grand nombre. Ce déficit d'information peut être, en partie, comblé par la lecture de journaux locaux ou par les pages spéciales du Lyon Cité. On apprend ainsi qu'un poste de la Police Municipale va s'ouvrir rue Vendôme, que La Maison Pour Tous dispose d'un minibus au service des associations du quartier. On obtient quelques bribes d'informations par le réseau, mais que de temps perdu et quelle dépense d'énergie alors que tout pourrait être plus simple. Non seulement, cette situation en démotive plus d'un, mais surtout elle engendre quelques effets pervers en matière de communication interne.

2 - Communication à l'intérieur du quartier

Dans ce quartier, TOUT est sujet à spéculation, interprétation, commentaire délirant, effet d'annonce, discours nostalgique ou alarmiste.

C'est le règne de la rumeur ! Il est difficile de discuter calmement et sérieusement de l'avenir du quartier.



- Ainsi, le document envoyé par l'ALPIL au sujet de son enquête a été interprété par les habitants de la rue Moncey comme une annonce d'expulsion,

- La démolition de l'îlot St Jacques a été perçue comme une annonce de la destruction des deux îlots Epée/Moncey.

Tout fait signe et tout concourt toujours à conforter la même croyance pessimiste et catastrophiste. On va raser le quartier !! On va nous chasser !! Ce quartier est pourri!!

On est souvent à la limite de l'exaspération et la tentation de jeter le bébé avec l'eau sale resurgit très vite. L'affect prédomine en tout.

- Tout renforce le syndrome d'abandon et de mise à l'écart.

Les stéréotypes négatifs véhiculés trop souvent par la presse locale ne sont jamais officiellement démentis par des chiffres ou des déclarations ...

L'absence criante des politiques sur le quartier corrobore cette impression d'exclusion.

On voit rarement d'élus sur le terrain sauf en période électorale. Certains n'hésitent pas, à l'occasion, à désigner à la vindicte collective des boucs émissaires.

- Simplisme et polémique

La tentation du simplisme et des solutions radicales est la pente facile pour des habitants désinformés, exaspérés et stigmatisés... Cela attise les polémiques. Alors que l'humilité et la sérénité seraient plus propices à une implication citoyenne.

- Une convivialité restreinte.

En effet, il ne faut pas se leurrer sur le lien social dans le quartier. Il y a, de fait, des formes de convivialité villageoise, de civilité très agréables auxquelles beaucoup sont attachés mais qui concernent les populations anciennement installées organisées en réseaux où l'information même déformée circule. Hélas, de nombreux résidents ou commerçants restent à l'écart de ce mode de communication informel. Les clivages entre jeunes et moins jeunes, entre citadins et habitants, entre communautés s'aggravent, même s'il n'y a pas de violence, d'insécurité.

Concrètement, cela veut dire qu'on peut vivre dans ce quartier avec une vision complètement déformée, que beaucoup prennent ce lieu pour une cité dortoir, un parking ou un lieu de passage et ignorent tout de son histoire, de ce qui s'y joue, de son identité, du patrimoine à préserver.

- Cela ne favorise ni le lien social, ni la médiation, ni l'émergence et la formulation d'une demande sociale concrète et viable, ni l'implication démocratique dans un projet de quartier.

C'est d'autant plus paradoxal que le quartier a bénéficié d'un dispositif DSU. La gestion de l'attente, la complexité de ce quartier ancien de centre ville, les modes de communication ont probablement amoindri son efficacité. L'équilibre est difficile à trouver entre un mode de communication opacifiant et administratif qui multiplie les intervenants, les commissions, les sigles et les structures et une tendance au mimétisme qui se calque sur l'informel.

Il faut trouver des moyens pour s'orienter désormais vers plus de transparence et d'accessibilité en s'adaptant au terrain mais aussi vers plus de formalisation dans la circulation de l'information pour impliquer le plus grand nombre.



Les aléas de la concertation

Pour illustrer ce point, nous nous appuyerons sur l'exemple du Comité de quartier, représentatif du cas de l'usager moyen impliqué dans une démarche citoyenne.

1 - L'accès à l'information officielle, un véritable parcours du combattant, souvent décourageant.

Il est clair qu'un Comité de quartier ne peut fonder ses actions, interpellations, suggestions sur des rumeurs. Il doit vérifier ses informations auprès des élus ou des techniciens. Ce n'est pas chose facile. Voici un aperçu de notre expérience.

Les élus répondent rarement et seulement au terme de nombreuses sollicitations. Ils n'aiment pas la formalisation et « se mouillent peu » à l'écrit.

Les techniciens nous renvoient souvent aux élus et réciproquement (cf. l'aménagement de l'espace pour enfants sur l'îlot St Jacques). Bref, la majorité de nos courriers restent lettre morte. Un particulier a davantage de chance d'être entendu.

Nous déplorons la tendance à ne prêter attention qu'à ce qui se présente comme une menace ou un chantage électoral. Le calme, la responsabilité et le souci de l'intérêt collectif n'ont-ils pas droit de cité ?

Le circuit habituel pour obtenir de l'information reste informel et oral (conversations avec le chef de projet DSU, contacts avec le réseau des autres militants associatifs et recoupements ...)

Le décodage de l'information officielle suppose une certaine familiarité avec le langage des techniciens, avec le maquis des instances et dispositifs, avec les sigles et autres jargons. Il y a toujours un décalage entre l'information obtenue et ce que nous en comprenons, nous simples profanes.

Bref, nous consacrons beaucoup d'énergie à si peu de résultats !! Et notre temps de bénévoles est précieux.

C'est à croire que la démocratie peut se développer sans information, sans concertation et implication du plus grand nombre dans la vie publique.



2 - Les tentatives de concertation

● Concertation aléatoire

En tant qu'association de fait, sans statut, nous ne sommes que des partenaires occasionnels du dispositif de concertation sur le 3ème arrondissement. Il y a de nombreuses réunions où nous n'avons pas l'honneur d'être conviés.

● Concertation classée sans suite

Nous avons pointé, au début de l'été, quelques problèmes à régler rapidement... Pour l'instant, pour des raisons que nous ignorons, les entretiens sont restés sans suite et nous n'avons que peu de résultats tangibles.

● Concertation sans suivi

Le 09/07/97, nous avons assisté à une réunion au local DSU en présence du Maire du 3ème arrondissement, de quelques élus, de techniciens de la Courly et de représentants de HDI à propos de la Placette Ballanche.

En octobre 97, nous avons déposé nos remarques lors de l'enquête publique sur la ZAC, CLIP. Nous avons envoyé de nombreux courriers aux différents responsables sur les problèmes de signalétique, de sécurité, de circulation. Nous nous sommes investis de cette question. Tout cela est resté sans suite.

Le 27/10/97, nous avons constaté que les travaux commençaient sans que l'on sache quel était le projet retenu, sans que l'on soit informés de la durée des travaux.

A la suite de nombreuses interventions, on a fini par obtenir quelques bribes d'informations et un affichage incompréhensible pour l'utilisateur moyen d'un quartier classé DSU !!! On eût aimé que les choses soient faites de manière plus formelle, plus officielle, plus respectueuse de notre démarche et de la sécurité des usagers. C'est d'autant plus maladroite que c'eût été un excellent moyen d'impliquer la population sur un lieu sensible et symbolique.

Bref, on devrait tirer, en matière de communication, les leçons de ce ratage.

En tout cas, à l'avenir, la concertation devrait se faire à toutes les étapes du projet (avant la décision, après la décision, pendant les travaux).

3 - La concertation dans le cadre de la Commission Moncey : un bilan globalement positif.

- Pour l'instant, nous sommes agréablement surpris par la qualité de concertation.

Nous apprécions le souci de transparence et la communication des informations. Nous avons compulsé avec intérêt l'épais dossier transmis par la Courly. Nous y avons trouvé de nombreuses informations précises et chiffrées ainsi que des points de vue pertinents et distancés sur le quartier qui nous permettent de mieux appréhender la complexité du problème, de la décision et du chantier à mettre en œuvre.

Nous sommes satisfaits, également, de constater que la décision ne se prend pas à la légère mais qu'on essaie de motiver les positions et de voir le quartier de manière plus systémique. C'est une avancée symbolique non négligeable.

Ceci dit, nous aurions aimé avoir davantage d'éléments concrets pour préparer la réunion du 27/11 dont l'ordre du jour porte en partie sur l'aménagement de la ZAC St-Jacques. Mais nul n'est parfait. Pour notre part, nous souhaitons vivement que la concertation se poursuive après la décision (c'est à dire que nous désirons en être officiellement et rapidement informés). Nous aimerions être consultés et informés durant la période de conception des projets et durant leur mise en œuvre. Nous nous sentons vraiment concernés par ce projet et nous voulons l'accompagner du mieux que nous pouvons. Pourquoi ne pas pérenniser la Commission Moncey sous la forme d'un groupe de pilotage qui réunirait régulièrement les acteurs locaux, les élus et les techniciens pour réfléchir et faire le point ?



Un véritable plan de communication pour accompagner le projet de requalification

1 - Plan de communication

- Que l'on ne se méprenne pas sur les intentions du constat un peu amer que nous venons de dresser. Nos remarques reposent sur nos expériences quotidiennes d'usagers et de militants associatifs. Nous aimerions que ces intuitions soient vérifiées par des experts en la matière. Un état des lieux circonstancié nous permettrait peut-être de repartir sur de nouvelles bases. En effet, le grand chantier qui va s'ouvrir sur le quartier nécessite une forte implication des habitants et des commerçants, des initiatives publiques et des initiatives privées. Il faut profiter de toutes ces transformations matérielles pour inverser la vapeur. Il faut que le plus grand nombre se sente concerné par cette mutation du quartier.

- Les questions de la circulation de l'information, de la concertation et de la communication doivent donc être prises en charge de manière cohérente et stratégique. Il faut un véritable plan de communication pour accompagner le projet. Une politique de communication avec un élu porteur du projet, un responsable, une structure, des moyens budgétaires, des outils, des équipements et un groupe de concertation sur la question.

Si les maîtres mots nous semblent être : ouverture, dignité, citoyenneté, identité, dynamisme, les priorités pourraient être les suivantes.

2 - Priorités du plan de communication pour le quartier Moncey

● Motivation

- Désignation d'un élu porteur du projet,
- Affichage de la volonté politique (exposition, bulletin, supports),
- Explications, intérêt du projet retenu, enjeux, projection vers l'avenir,
- Développer un esprit d'ouverture et un accès à la chose collective et publique,
- Valorisation symbolique du quartier (revalorisation de l'identité)
- Susciter un véritable désir d'implication de tous,

● Information

- présentation très claire du projet global de requalification (durée, coût, orientations, institutions et organismes concernés, rôles et statuts, interlocuteur),
- Effort de vulgarisation et de simplification pour que chacun puisse s'y retrouver dans le maquis des structures, des interlocuteurs et dans le jargon des experts...
- Désignation claire et affichée d'un responsable de la communication,
- Officialisation des informations (lutte contre les rumeurs) et formalisation (comptes-rendus des réunions, etc. ...),
- Circulation "démocratique" et égalitaire des informations
- Effort de transparence,
- Bulletin de liaison
- Panneaux d'affichage près du local et à divers endroits de passage du quartier,
- Signalétique plus claire pour le local "maison de quartier"
- Guides, agendas, présentations adaptées aux demandes : sur les équipements et institutions ; sur la vie associative et culturelle (rôle de la MPT et moyens à disposition) ; sur les problèmes sociaux (logement, revenus, etc.) ; sur les problèmes spécifiques au commerce.
- Panneaux d'information lisibles et accessibles (Cf. le jargon HDI) sur les sites de réhabilitation et d'aménagement

● Concertation

- Impliquer les associations concernées par la concertation, faciliter leur travail.
- Traitement égalitaire des associations.
- Mise en place de structures de concertation (avec élus et techniciens).
- Pérennisation de la commission Moncey (groupe de pilotage).
- Concertation sur le quartier (organisation de réunions publiques).
- Mise en place d'un conseil de quartier.
- Boîte à idées ou autres moyens pour faire remonter la demande sociale

● Médiation, lien social, régulation

- Cas du logement (mise en œuvre du relogement dans les îlots Moncey/Epée, gestion de proximité, maintenance immobilière).
- Cas des jeunes (prévention, espaces, associations, fresque , animation...).
- Cas du marché aux puces (traitement du problème).
- Activités culturelles (lieu culturel sur le quartier, cafés, restaurants, salons de thé).
- Cohésion entre les groupes (équipements, lieux de vie , gestion de proximité..).
- Vie associative (favoriser les contacts entre les associations, locaux, moyens...).
- Structures de médiation (écrivain public, services de renseignements administratifs...).
- Cas de l'école et du collège (ZEP) implication maximale des jeunes et des enfants dans toutes les actions de prévention et d'animation.
- Événements festifs et conviviaux qui permettent aux gens de se connaître et de se rencontrer.



- Communication externe
 - Améliorer la signalétique du quartier.
 - Valoriser l'identité (architecturale, humaine, urbaine, commerciale ...).
 - Renforcer la présence des services publics.
 - Règler les problèmes majeurs (propreté, deal, marché aux puces, parkings sauvages, immeubles insalubres, parties communes délabrées, inciter les bailleurs privés à entreprendre des travaux de réhabilitation) - Redynamiser le quartier (logement, équipements, école, commerces de qualité, restaurants, salons de thé, lieu culturel) et le rendre attractif .
 - Présence dans les médias.
 - Articles dans Lyon Cité et bulletins municipaux.
 - Participation aux actions de l'agglomération (Biennale, Foot, 8/12...) .
 - Favoriser les animations et les événements. (associations, commerçants).
 - Site Internet.



5 - A propos de la dégradation du climat social du quartier entre décembre 97 et janvier 98

*par le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Peri,
15 janvier 1998*

Un climat propice

- Territoire abandonné
 - par les bailleurs privés ou sociaux (parties communes, rez de chaussée commerciaux non fermés, vacance des logements ...)
 - par les pouvoirs publics (propreté, zones non éclairées, non entretenues, travail d'ilotage et de prévention peu visible ...)
 - par les habitants (exaspération, ras-le-bol, affaiblissement du lien social et de la vie associative)
- Territoire marginalisé
(fermeture de la rue Moncey, tunnels d'accès, absence de lumières, aménagement dérisoire et angoissant de la Placette Ballanche, absence de signalétique, commerces sinistrés, rues désertées ...)
- Territoire convoité
(centre ville, lieu célèbre, économie parallèle) par des bandes de quartiers limitrophes, voire d'ailleurs ...
- Une période favorable
 - Les vacances de Noël
 - Le Ramadan
 - L'approche de la fameuse décision, d'autant que la rumeur de destruction semble se répandre assez nettement.



Une accumulation de faits "violents"

- Délinquance (hold-up d'une bijouterie un samedi matin, vols avec effraction chez commerçants, agressions de commerçants, vols à la roulotte, bris de vitres de voitures ...)
- Vandalisme (espaces publics et parties communes des immeubles)
- Occupation du terrain par des bandes "menaçantes" surtout dès la nuit tombée
- Règlements de comptes entre bandes (coups de feu et coups de couteau) qui touchent essentiellement les commerçants et les habitants du quartier voire ceux des rues adjacentes.

Des faits qui ne sont pas en soi d'une gravité extrême mais qui, cumulés, mis en relation, peuvent augmenter le sentiment d'insécurité.

Des faits classés sans suite

Quels sont les dispositifs mis en place pour tenir compte de cette accumulation de faits et essayer d'agir ? Essayer d'anticiper les dérapages ?

Erratum au cahier N°14

Dossier : La mobilisation du comité d'habitants
et de commerçants du quartier Péri pour la réalisation
d'un projet urbain concerté

Suite du texte N°5 (page 43)

A propos de la dégradation du climat social du quartier entre décembre
97 et janvier 98

par le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Peri

Les conséquences prévisibles de cette situation

Effets pervers de la "Politique du pire"

- insécurité
- absence de réactions de la part des autorités

En interne cela accroît le sentiment de peur, d'insécurité, de rejet du quartier et le désir de quitter le lieu.

Cela pourrait éventuellement susciter une explosion de colère.

Déstabilisation (main basse sur le quartier par des bandes incontrôlables).

A l'extérieur, cela renforce les stéréotypes négatifs sur le lieu donc justifie la décision de raser prônée par certains lobbies limitrophes...

D'où : Tensions, spirale négative

Les bénéficiaires indirects de cette situation

Ceux qui voudraient orienter la décision dans le sens de la destruction. La consultation de la population fin janvier (exposition de maquettes) se fera dans un climat favorable à la destruction. Beaucoup voudront "jeter le bébé avec l'eau du bain".

Ceux qui voudraient se servir du quartier comme d'un enjeu électoral ou d'un épouvantail pendant les deux campagnes des régionales et cantonales.

Les vraies solutions relèvent d'un véritable projet de requalification du quartier

Dans l'immédiat on peut envisager certaines mesures

- travail de la police (investigation et surveillance)
- mesures concrètes d'aménagement du territoire (éclairage, entretien, parties communes)

Mais les solutions d'avenir dépendent d'une approche du quartier (urbaine et sociale)

- îlotage, prévention, meilleure préparation du Ramadan ;
- travail en direction des jeunes (loisirs, emploi, médiation, implication) ;
- vie associative, régulation (gestion de proximité) ;
- ouverture de la rue Moncey (Placette Ballanche, signalétique, commerces, activités, présence de la chose publique...);
- redynamisation des îlots Moncey/Turenne et Epée.

Notre inquiétude

De ne voir que des mesures répressives (intervention musclée de la police) ou des demi mesures, voire du laxisme ;

De voir la situation se dégrader en 98 et pendant les années de travaux (quelle que soit d'ailleurs la décision) si on ne met pas en oeuvre des moyens de prévention.



6 - Contribution N°4 à la Commission Moncey : les attentes des partenaires locaux

*par le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Peri,
13 novembre 1998*

- Concertation sur la Place St-Jacques engagée à partir du mois de novembre
 - Parking provisoire ilot St-Jacques
 - Absence de panneau d'information lors des travaux : rumeurs
 - Pourquoi un parking "gratuit" squatté par des personnes étrangères au quartier (résidents ou chaland?)
 - Espace réservé aux enfants
 - Entretien ?
 - Place Ballanche
 - Fin de l'aménagement (jeux pour enfants, vespasienne dans local technique du CLIP)
 - Propreté du quartier: fréquence de moins en moins en vigueur. Place Painlevé, Ballanche et Gabriel Péri...
 - Réhabilitation des logements sociaux :
 - Attentes et inquiétudes des locataires (Quand ? quoi ?)
 - Politique de relogement ?
 - Politique de logement (logements vacants ?)
 - Concertation et prise en compte des besoins des locataires
 - Cas du 11 rue de Turenne (Opac ?)
 - Cas du 16 rue de l'épée ??
 - OPAH ?
 - Gestion de proximité
 - Difficulté à "mobiliser" les bailleurs pour que les problèmes urgents soient réglés "sérieusement"
 - Suivi difficile dans la concertation entre bailleurs et locataires ?
 - Qui prend en charge la "gestion de proximité" (Logirel ?) Quand ?
 - Quid du 10 rue Lacroix ?
 - Quid de la proposition énoncée en juillet 98 de créer 3 emplois pour la "gestion de proximité"
 - Réaménagement des voiries
 - Pour l'instant beaucoup de tranchées et de travaux sur les voiries mais on déplore l'absence de panneaux d'information : nuisances et impression d'absurdité et d'incohérence.
 - Respect des interdictions de stationnement dans les passages indispensables pour la sécurité (Passage Moncey, ex -Ballanche, rue de Turenne, rue Moncey, rue de l'épée, rue Marignan ...) ?
 - Nécessité d'envisager une véritable signalétique du quartier (les rues Moncey, Turenne, Marignan, Epée sont occultées ... pour les non-initiés)
 - Question du prolongement Epée/Paul Bert qui ne doit pas peser comme une épée de Damoclès sur l'aménagement du quartier et la réhabilitation des immeubles de la rue Paul Bert.
-



Suite du texte N°6 (page 44)

Contribution N°4 à la Commission Moncey :

les attentes des partenaires locaux

par le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Peri, 13 novembre 1998

● Rez de chaussée commerciaux :

Quid de la « bourse aux locaux » ?

Quid de l'information en direction des commerçants qui veulent investir dans le quartier ?

Quid de l'information sur les aides aux réhabilitations de locaux ?

Quid de la redynamisation de la rue Moncey ?

Quid des locaux commerciaux transformés en entrepôts ?

● Présentation des enquêtes :

Dans l'ensemble, les acteurs locaux et les habitants ont été beaucoup « sollicités » ces derniers mois. On peut déplorer l'absence de retour et de rendu : sentiment d'instrumentalisation.

Nous proposons l'organisation d'une journée d'études (début 99, anniversaire de la décision...) qui mettrait en relation les experts, les techniciens, les politiques, les acteurs locaux et les habitants...

Nous proposons des temps de réflexion tout au cours de la réalisation du projet qui servent d'interface entre les différents acteurs du projet : approche transversale, décloisonnée, complexe et synergique.

● Futures phases opérationnelles :

Dans l'ensemble, les habitants et certains acteurs locaux ont du mal à croire au Projet de requalification malgré son officialisation (exposition, déclarations officielles, médiatisation...)

Besoin criant d'information officielle (aménagement du local consacré à la visibilité du projet, à la circulation de l'information, à un centre de ressources sur le quartier...)

Nécessité de mettre en place la réhabilitation des logements sociaux et la gestion de proximité dans les plus brefs délais : motivation et implication des habitants.

Valorisation du patrimoine architectural et urbain de ce « quartier ancien de centre ville »

Mise en valeur des façades, cours d'immeubles, formes des rues, tunnels, éclairages, trompe-l'œil... ? Cette dimension n'est pour l'instant pas prise en compte...

Requalification sociale du quartier

- Traitement « intelligent » et complexe par les institutions des différents problèmes socio-éducatifs qui se posent sur le quartier.

- Implication maximale des habitants afin qu'ils soient partie prenante du projet de réhabilitation et de requalification sociale.

- Implication « citoyenne » :

- local d'information 11 rue de Turenne (emploi, panneaux, lettre d'information...)

- permettre l'appropriation des infos sur le quartier par le plus grand nombre (travail sur la visibilité... et la communication).

- structure de médiation, orientation, diagnostic (« écrivain public ») plus identifiée

- identité de quartier à construire.

- reconnaissance de la spécificité du quartier (centre de ressources sur le quartier... valorisation du patrimoine humain et social...)

- communication externe (discours officiels, médias).

- plaquette sur les activités commerciales.

- mise en place d'une structure de régulation de type « conseil des sages ».

- maison de quartier (salle des fêtes dans le local vide du 11 rue Moncey par exemple).

- moyens pour les associations du quartier (pôle associatif avec bureaux, outils informatiques et audiovisuels).